

**Appel à manifestation d'intérêt pour un projet d'implantation  
d'un service de médecine nucléaire sur le site du Centre Hospitalier de Libourne**

**1. Éléments de l'appel à projet :**

Montage du projet :

- Deux hypothèses possibles :
  - o Projet porté dans sa totalité par le promoteur (investissement, exploitation)
  - o Projet monté dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Economique associant un opérateur privé et le CH de Libourne. Le porteur du projet précisera le type de montage qu'il envisage de proposer.
- Dans les deux hypothèses, implantation du service au sein de l'enceinte hospitalière sur un terrain proposé par le Centre Hospitalier de Libourne dans le cadre d'une autorisation d'occupation du territoire avec reversement au Centre Hospitalier d'une redevance locative annuelle
- Convention de coopération médicale à établir pour définir le fonctionnement entre le CHL et les partenaires pour les patients pris en charge par le CH de Libourne

Critères d'évaluation :

- Assurance sur la pérennité du fonctionnement du service sur place
- Expérience du promoteur dans le montage de ce type de projet
- Qualité de l'offre médicale proposée :
  - o Engagement sur le niveau d'équipement proposé et les types de prise en charge offerts
  - o Engagement à assurer le renouvellement des équipements
  - o Engagements sur les ressources médicales : noms et CV des médecins intervenants, modalité de présence médicale et permanence des soins, radiopharmacie...
  - o Engagements sur les ressources paramédicales
  - o Engagements sur les résultats d'examens (délai, mode de transmission...)
  - o Engagements de bonnes pratiques (ASN, contrôle qualité, participations aux staffs, aux RCP,...)
  - o Engagements sur les délais de prise en charge offerts pour les patients du Centre Hospitalier de Libourne

- Calendrier du projet proposé avec dépôt d'autorisation sur la fenêtre ARS de novembre 2019
- Faisabilité architecturale en fonction des terrains disponibles (identification par le promoteur du nombre de m<sup>2</sup> nécessaires pour l'implantation du bâtiment et des espaces de stationnement)
- Types d'honoraires pratiqués (secteur 1 ou secteur 2 - Réalisation de dépassement d'honoraires : oui/non)
- 
- Engagements financiers :
  - o Rétrocession proposée sur des actes pour les patients du Centre Hospitalier de Libourne
  - o Niveau de la redevance annuelle locative
  - o Prise en charge de la démolition des pavillons installés sur la parcelle qui accueillera le service de médecine nucléaire
  - o Intéressement du CH de Libourne en cas de GIE

## 2. **Disciplines concernées au Centre Hospitalier de Libourne :**

- Cancérologie / oncologie
- Pneumologie
- Gastro-entérologie
- Rhumatologie
- Orthopédie
- Médecine sportive
- Cardiologie
- Gériatrie
- Urologie
- Infectiologie
- Urgences

**Délai de réponse** : avant le vendredi 27 septembre 2019 – 12 h.

Réponse à adresser par mail à [secretariat.direction@ch-libourne.fr](mailto:secretariat.direction@ch-libourne.fr) et copie par courrier avec accusé de réception.

**Contact** : [stephanie.cazamajour@ch-libourne.fr](mailto:stephanie.cazamajour@ch-libourne.fr)

Téléphone 05.57.55.35.02